

POLITIQUE QUALITE

Dans le contexte actuel de la libéralisation des échanges, le défi du maintien de l'équilibre entre la production des biens et services et la protection des personnes et de l'environnement devient plus que nécessaire.

C'est dans ce cadre que le Niger, à l'instar des pays membres de l'UEMOA, s'est doté d'une Politique Qualité Nationale et d'une structure autonome qui assure la mise en œuvre des activités de la Normalisation, de la Métrologie et de la Certification.

Compte tenu du rôle majeur qu'elle doit jouer dans le développement et la promotion de l'infrastructure qualité nationale, l'Agence Nigérienne de Normalisation, de Métrologie et de Certification (ANMC), a pour vision de **garantir l'accès aux produits et services de bonne qualité au Niger et de contribuer à une meilleure compétitivité des produits locaux sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.**

Pour y parvenir, l'ANMC, conformément à ses statuts, s'engage à mettre en œuvre notamment les actions suivantes :

- La coordination des activités d'élaboration des normes ;
- Le suivi des mesures et le contrôle des instruments de mesure ;
- La certification et l'inspection des produits et ;
- La mise en place d'une politique de communication, d'information, de sensibilisation et de formation de toutes les parties prenantes.

Ainsi, nous nous engageons à la mise en place d'un système de management de la qualité conforme aux exigences de la norme ISO 9001 :2015.

Ce processus nous permettra de :

- inciter, orienter et soutenir l'engagement et l'implication de tout le personnel afin de mettre la satisfaction des parties intéressées au cœur de nos activités;
- améliorer nos performances de façon continue en termes de rigueur, d'efficacité et de contrôle par une adaptation régulière de notre politique et de nos objectifs qualité.

LE DIRECTEUR GENERAL